

EDITORIAL



SOMMAIRE

L'assemblée communautaire	p.2-3
La vallée des éclusiers	p.4-5
Le Très Haut Débit	p.6
Le bâtiment agro-touristique.....	p.6
Le développement économique	p.7
La mutualisation	p.8-9
Les Services Culturels.....	p.10-11
Habiter mieux	p.12-13
Fusion libre	p.14
Notre territoire : soucre d'une cham- pionne.....	p.15
Les services à la personne	p.16

Au-delà des élections communales et intercommunales de 2014 qui ont eu pour conséquence d'élire un nouveau président mais de conserver nombre d'anciens délégués communautaires et membres du bureau, la période est à la transition dans tous les domaines au sein de notre communauté de communes, à l'instar de tout ce qui se passe dans les collectivités françaises.

Intégration de Phalsbourg au sein du périmètre, nouvelles compétences bientôt obligatoires, baisses des dotations de l'Etat, changement de taille du canton, nouveau statut pour le syndicat du Pays de Sarrebourg, nouvelles compétences et politiques d'aides aux communes du conseil départemental, nouvelle taille et compétences du conseil régional avec la mise en place de nouvelles politiques dès 2016 et bientôt nouvelle modification prévue par le législateur de la taille des communautés de communes. Nous ne savons pas encore dans ce contexte quel sera demain le nouveau périmètre de notre communauté. Avec chaque fois au passage, de lourdes procédures de transfert des comptes, des actifs, de compétences, des organigrammes, de la fiscalité....

Bref beaucoup de temps passé, de procédures, de réunions, d'adaptations et le brouillard le plus total sur nos perspectives et nos politiques.

Heureusement les gros dossiers portés par la communauté de communes sont à présent terminés (et aucun nouveau n'est lancé) : pistes cyclables, aménagement piétonnier et parking de la vallée des éclusiers, chèvrerie de Lutzelbourg. La compétence déchets ménagers ayant été transférée au 1 Janvier 2014 au Syndicat d'arrondissement du Pays de Sarrebourg.

Ce qui laisse le temps de faire une pause, d'attendre de connaître les nouvelles organisations territoriales de demain, de gérer l'héritage en place et de réfléchir aux dossiers de demain.

L'héritage est fait de la banque de prêt de matériel (tentes), du portage de repas, de l'entretien des sentiers de randonnée, de la gestion des médiathèques et de l'école de musique, de l'entretien des rivières, de la gestion de la chèvrerie, de la vallée des éclusiers.

Les projets de demain porteront sur les réflexions déjà entamées autour d'une zone d'activités à « Brouviller-Reding-Hommaring », d'un village de gîtes à Dabo, de la gestion touristique du plan incliné, de la pose de la fibre optique « Très Haut Débit », de la gestion des offices de tourisme, de la mutualisation entre les services de nos communes, d'une optimisation de nos politiques financières et fiscales, d'une réflexion sur des aides à la rénovation de l'habitat, sur les aides à l'installation d'entreprises, sur l'aide aux projets communaux et associatifs plutôt que sur la mise en place de gros projets portés pour la seule intercommunalité.

Dany Kocher

Les élus communautaires pour

En avril 2014 et pour la 1^{ère} fois, les conseillers communautaires des communes de 1.000 habitants et plus étaient élus au suffrage universel direct sur le principe de liste bloquée. Ce fut le cas à Phalsbourg et à Dabo où les habitants ont élu respectivement 10 et 6 conseillers.

Pour les 24 autres communes du Pays de Phalsbourg, les conseils municipaux n'ont pas eu à élire les conseillers communautaires. La loi impose désormais de suivre l'ordre du tableau des élections. En d'autres mots, les conseillers communautaires sont généralement, le Maire et/ou un adjoint.



Michel Carabin
Maire d'Arzviller



Ernest Hamm
Maire de Berling



Régis Idoux
Maire de Bourscheid



Antoine Allard
Maire de Brouviller



Joseph Weber
Maire de Dabo



Eric Weber
Conseiller de Dabo



Christelle Jacquemin
Adjointe de Dabo



Christian Fries
Maire de Garreboum



Yvon Firdion
Maire de Guntzviller



Patrick Distel
Maire de Hangviller



Michel Wittmann
Maire de Haselbourg



Bernard Kalch
Maire de Henridorff



Denis Kuchly
Maire de Hérange



Roger Brenot
Maire de Hultehouse



Dany Kocher
Maire de Phalsbourg



Odette Gully
Adjointe de Phalsbourg



Jean-Marc Schneider
Adjoint de Phalsbourg



Josiane Schneider
Adjointe de Phalsbourg



Francis Dietrich
Adjoint de Phalsbourg



Jean-Pierre Klein
Adjoint de Phalsbourg



Patrice Elisabeth Menrath
Adjointe de Phalsbourg



Gérard Pfeiffer
Adjoint de Saint Jean Kourtzerode



Gilbert Fixaris
Maire de Saint-Louis



Sylvain Demoulin
Maire de Vescheim



René Breidenstein
Maire de Vilsberg



Gérard Scheid
Maire de Waltembourg



Eric Siffermann
Maire de Wintersbourg



Joël Muller
Maire de Zilling

Cette configuration d'avril 2014 a, quelque peu, changé. Suite à une décision du conseil constitutionnel de juin 2014... pour la Communauté de Communes, l'application de cette décision s'est traduite par l'ajout d'un conseiller titulaire à Dabo, trois à Phalsbourg et suppression d'un conseiller au lieu de deux pour neuf communes (Arzwiller, Danne et Quatre Vents, Garrebou, Henridorff, Lutzelbourg, Lixheim, Mittelbronn, St Louis et Saint Jean Kourtzerode).

L'assemblée communautaire est donc composée de 44 conseillers titulaires et 24 suppléants communautaires.



Marie-Claude Flament
Adjointe de Dabo



Claude Helmbold
Conseiller de Dabo



Sonia Robinet
Conseillère de Dabo



Patrick Zott
Adjoint de Dabo



Jean-Luc Jacob
Maire de Danne et 4 Vents



Pierre Martin
Maire de Dannelbourg



Christian Untereiner
Maire de Lixheim



Joseph Moutier
Maire de Lutzelbourg



Norbert Hemmerter
Maire de Metting



Roger Berger
Maire de Mittelbronn

Hommage à Jacky Kaiser

Une pensée pour Jacky Kaiser qui a œuvré et contribué avec conviction aux projets intercommunaux durant ses mandats.



Nadine Meunier
Conseillère de Phalsbourg



Didier Masson
Conseiller de Phalsbourg



Sandra Parisot-Bruley
Conseillère de Phalsbourg



Rémy Schneider
Conseiller de Phalsbourg



Christiane Lehe
Conseillère de Phalsbourg



Patrick Vialaneix
Conseiller de Phalsbourg

Le Président et les 4 Vice-présidents

Président : Dany Kocher

1er Vice-président : Christian Untereiner
développement économique et touristique, communication, concession ERDF

2e Vice-président : Claude Helmbold
finances, vallée des éclusiers, hébergements touristiques, réhabilitation paysagère

3e Vice-président : Eric Weber
nouvelles technologies, école de musique, SIG

4e Vice-président : Régis Idoux
portage de repas, gestion du patrimoine, bâtiment agro-touristique

Les membres du bureau

Le président et les vice-présidents,

Sandra Parisot-Bruley, Michel Carabin, Antoine Allard, Joseph Weber, Patrick Zott, Roger Brenot, Francis Dietrich, Gilbert Fixaris, René Breidenstein, Joël Muller, Joseph Moutier, Roger Berger et Bernard Kalch.

+ les suppléants À VENIR

La vie de la vallée des éclusiers

Suite à la mise en service du plan incliné en 1969, la « Vallée des éclusiers », correspondant à une suite de 17 écluses se voit laissée à l'abandon. Sur les 17 maisons éclusières, deux ont été démolies et 6 restent habitées.

Brume, neige ou grand soleil, tout invite les amoureux de la nature, de l'histoire, les sportifs, les pêcheurs... à revenir. Du temps de son activité, la vie de la vallée était intense, et cette intensité reste imprimée dans le lieu. La vallée des éclusiers a gardé son âme.

Aujourd'hui, l'objectif est de créer un lieu de paix, de ressourcement, de promenade. Un lieu où il fait bon se retrouver seul, entre amis ou en famille. Un lieu de rencontres, de retrouvailles. Un lieu où les pêcheurs peuvent se faire plaisir, où les joggeurs, les cyclistes trouvent un terrain propice à leur sport. Un lieu où la beauté du site réjouit les yeux et le cœur, où les ornithologues peuvent observer des martins pêcheurs, des hérons cendrés, des faucons pèlerins, divers canards et oiseaux d'eau, un lieu où les nostalgiques des anciennes écluses peuvent retrouver l'atmosphère recherchée.



Nous nous donnons les moyens d'agir :

1) Le chantier d'insertion.

La vallée est entretenue par une équipe de 10 travailleurs organisée dans le cadre d'un chantier d'insertion. Il s'agit de personnes qui, suite à des aléas de la vie, se retrouvent depuis trop longtemps sans travail pour revenir dans la vie active sans préparation. Cette équipe est encadrée par deux chefs d'équipes et un responsable. Leur mission est de permettre à ces agents de réapprendre la régularité et l'engagement, l'acquisition de techniques, l'accès à des formations, de faire des périodes d'immersion dans des entreprises, et un accompagnement dans leur recherche d'emploi.

Les travaux engagés par le chantier d'insertion sont de plusieurs ordres. D'une part il y a l'entretien des espaces verts, et d'autre part les travaux d'entretien des maisons éclusières qui sont, soit louées à des particuliers, soit en cours de rénovation.

2) Les investissements.

Afin de sauvegarder ce magnifique patrimoine, certains travaux sur les maisons éclusières, pour retrouver leur charme d'antan, ont besoin du concours d'entreprises spécialisées, la compétence de notre chantier d'insertion se limitant aux travaux courants.

Les travaux entrepris par le chantier d'insertion nécessitent l'achat de matériel et d'outillage qui sont gérés au plus juste par l'équipe.

Notre programme pour les prochains temps :

Maison éclésièrè N°2

Cette maison a été aménagée pour recevoir un débit de boisson et commerce de petits consommables. Pour développer l'offre, une cuisine aménagée permettra au gérant des lieux de réaliser de la petite restauration pour agrémenter les envies des promeneurs.



Maison éclésièrè N° 4 : désormais un gîte

Situé en bordure du port Sainte Marie, ce gîte est composé de deux chambres, un séjour, une vaste cuisine, une salle d'eau avec douche. Il est particulièrement intéressant pour des pêcheurs : le sous-sol aménagé pour recevoir le matériel de l'association de pêche de Dabo leur sera accessible. L'arrière de la maison comprend une terrasse couverte très vaste aménagée avec un barbecue, bancs et table.

Pour tout renseignement et tarifs de location : Tél. 03 87 07 47 51



Maison éclésièrè N°13



Maisons éclésièrès N°13 et N°16

Ces maisons sont dans un très mauvais état, il n'y a plus de toit à la 13 et les murs commencent à se dégrader par la végétation. Pour sauver ces bâtiments de la ruine, nous projetons de faire une réfection du haut des murs, et/ou de remettre un toit sur le bâti. Ces travaux permettront de préserver l'existant en attente d'une décision d'affectation.

Chaque jour est un nouveau moment de vie dans la vallée des éclusièrès. Son histoire s'écrit d'instant en instant, d'améliorations en améliorations, de rencontres en découvertes, de contacts en échanges. Les idées s'entrechoquent entre respect de l'ancien et modernisation, entre anciennes techniques et nouveaux systèmes, entre respect de l'existant et mise aux normes.

Le nombre croissant de promeneurs, de visiteurs, leur appréciation du site nous conforte dans notre action et nos engagements. Ce projet s'inscrit dans un cadre de développement touristique plus global.

Claude Helmbold



Maison éclésièrè N°16

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement du Numérique (SDTAN) qui recense les infrastructures de communications électroniques, a pour objectif de présenter une stratégie de développement des réseaux, prioritairement les réseaux à Très Haut Débit.

Pour répondre aux besoins croissants des usagers en Très Haut Débit, le Conseil départemental de la Moselle a adopté son schéma ; il prévoit un partenariat entre le Département et toutes les Communautés de Communes mosellanes désireuses de pourvoir leur Territoire d'une solution Très Haut Débit.

Ce partenariat se traduit par la création d'un Syndicat Mixte qui portera la construction du réseau de fibre op-

tique composé d'au-moins 150 000 prises et choisira le gestionnaire de l'infrastructure.

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, considérant l'accès au Très Haut Débit comme un service essentiel (télétravail, télémedecine, maintien à domicile des personnes âgées, formation, divertissement, etc.), est membre fondateur de ce Syndicat Mixte créé le 1er janvier 2015.

Avec une enveloppe de 4,5 M d'euros, tous les villages de l'Intercommunalité auront accès au Très Haut Débit par la fibre optique dans les 5 ans à venir !

Eric Weber
Vice-président du Syndicat Mixte
numérique mosellan

Le bâtiment agro-touristique



Le bâtiment agro-touristique situé aux abords du Château de Lutzelbourg, inauguré le 4 octobre 2013, a fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois...

Pour rappel, ce projet a fait l'objet d'investissements importants portés par la Communauté de Communes, la Commune de Lutzelbourg et les partenaires financiers (Etat, Région et Département). Il s'inscrit dans la nouvelle offre touristique locale et outre ce volet, a pour objectif de maintenir l'ouverture paysagère du château.

Très rapidement, des malfaçons et désordres ont été découverts dans le bâtiment (humidité, étanchéité, assainissement, etc...) qui ont fait l'objet, jusque fin août 2014, de réparations par les entreprises concernées.

Beaucoup de polémiques alimentées sur le site internet de la Chèvrerie de Lutzelbourg ont emmené le Président de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, Monsieur Dany KOCHER, a réagir :

« Les locataires ne cessent de vilipender les élus et de leur attribuer les causes de son échec. Ce dossier a demandé beaucoup de temps et d'investigations aux équipes élues et salariés de la communauté de communes et de Lutzelbourg depuis 2008. Certes il y a eu pendant 6 mois une succession de désordres, comme

malheureusement trop souvent dans tout bâtiment neuf, principalement liés à une présence anormale d'humidité. Il a fallu le temps des diagnostics, des expertises puis de la remise en ordre. Mais à aucun moment l'habitabilité et la salubrité du logement n'ont été affectées. A aucun moment l'activité agricole et commerciale n'a été touchée par ces désordres. La seule perte de fromage constatée pendant une semaine a été dédommée indirectement et à l'amiable par l'architecte. »

Début juillet, les exploitants ont décidé de résilier le bail rural. De ce fait, la Communauté de Communes a pu constater, via huissier, l'état des bâtiments et mène une expertise pour résoudre rapidement les problèmes d'humidité résiduels.

En parallèle, elle a diffusé dans des revues spécialisées, une petite annonce, pour retrouver un exploitant.

Plusieurs candidats d'origine géographique différente ont montré un intérêt au site. Les visites s'enchaînent... Il a été demandé aux personnes intéressées de présenter un dossier expliquant leur projet.

Affaire à suivre...

Régis Idoux

Développement économique

ZAI GRANDS HORIZONS :

Une zone qui trouve sa place dans le Grand Est

Alors que l'on trouve une concentration des sites économiques majeurs sur l'axe du sillon mosellan et l'axe Nord/Sud de la plaine d'Alsace, le sud Mosellan en est dépourvu.

C'est dans ce sens que la ZAI Grand Horizons aura toute sa place dans les prochaines années et succédera aux zones d'activités locales situées sur Sarrebourg, Phalsbourg, Saverne ou encore Sarre-Union.

Zone d'activité d'une superficie d'environ 45 hectares, son aménagement permettra d'accueillir toutes tailles et types d'entreprises. Les études environnementales faune, flore, les plans paysagers, les ouvrages techniques, d'aménagement de cette zone sont en voie de finalisation.

En parallèle, les études se poursuivent pour assurer le meilleur accès indispensables au développement de la zone tout en préservant la sécurité des usagers.

Alors que la concession d'aménagement de cette zone a été confiée à la SEBL (Société d'Équipement du Bassin Lorrain), les études et le volet technique sont réalisés par des 5 cabinets spécialisés : Ecolor, Egis, Atelier UA, Itinéraires Urbain et Paysager et Tracer la Ville.

Pour la partie foncière, le syndicat mixte a passé une convention avec l'EPFL (Établissement Public Foncier de Lorraine).

Petit Rappel :

La coopération pour le développement économique entre la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg et celle de Sarrebourg Moselle Sud existe depuis 1996. Elles se sont liées en 2009 en créant un syndicat mixte, le Syndicat Mixte de la ZAI (Zone d'Activité Intercommunautaire) des Grands Horizons.

Le coût de cette zone est aujourd'hui estimé à 14 Millions d'euros. Outre les subventions et ventes de parcelles, les contributions financières des Communautés de Communes sont calculées selon le potentiel fiscal de chacune. Pour la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg cela équivaut à 30,89 %. Pour l'année 2015, la quote-part de la Communauté de Communes s'est élevée à 64.560 euros.

Christian Untereiner

Vice-président du Syndicat Mixte ZAI Grands Horizons



Zones d'activités et/ou logistiques

● Site majeur

▲ Site secondaire



au sein de la Communauté de Communes

La loi du 16 décembre 2010 portant réforme électorale oblige les Communautés de Communes à préparer un schéma de mutualisation des services pour décembre 2015.

Mutualiser : c'est quoi ?

La **mutualisation** est le partage par des individus ou groupe d'individus, de biens, de logements, d'équipements (ménagers, outils, moyens informatiques, etc.) ou de moyens de transport de manière à optimiser le partage des coûts, frais d'entretien, assurance, réparation, etc...

Comment ?

Elle met en commun des moyens, équipements matériels ou personnels, au sein d'une communauté urbaine, d'une communauté d'agglomération ou d'une communauté de communes. Ce sont des services administratifs ou techniques partagés entre plusieurs collectivités territoriales membres d'une même communauté ou Établissement public de coopération intercommunale (EPCI).

Comment cela se traduit-il au sein de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg ?

Notre schéma s'appuiera sur la collaboration intercommunale et par des mises en commun de moyens entre la Communauté de Communes et le Bourg-Centre PHALSBURG.



Les Elus proposeront un calendrier de mise en œuvre chronologique et réfléchi.

2015 sera ainsi consacré à l'état des lieux par inventaire des moyens et des compétences, analyse de la situation et propositions de domaines prioritaires.

2016 : premiers groupements de commandes intercommunaux portant sur des contrats d'entretien, maintenance ou d'achats en commun

2017 : à la lumière de l'inventaire des moyens et compétences et aussi des souhaits exprimés, mise en commun de services et prestations

2018 : développement d'une dynamique d'équipements, matériels et services en commun



Où en sommes-nous concrètement aujourd'hui ?

La première étape a été de présenter dès décembre 2014 tout le process à plus de 150 Elus et Agents Communaux réunis à cette occasion à HENRIDORFF. L'inventaire des besoins et des moyens sera réalisé courant de cette année.

Nous avançons au rythme du calendrier fixé par le Législateur et des décisions gouvernementales ...

Ainsi, le transfert de la compétence dite "droit du sol" de la Direction Départementale du Territoire à la Communauté de Communes avec notamment l'instruction des permis de construire prend effet au 1er juillet 2015. Nous avons été conduits à réagir rapidement et à réaliser un premier acte de mutualisation. Le Conseil Communautaire a ainsi décidé de créer un service instructeur au sein de sa structure et a fait appel à candidatures auprès de l'ensemble des Secrétaires de Mairie pour les postes d'instructeurs à créer...

Sont également engagées des réflexions sur la mutualisation des structures en charge du développement touristique et de la communication sur les atouts de notre territoire...

L'enjeu est économique, logistique et financier : rappelons qu'il s'agit d'une loi et qu'une partie de la dotation financière de notre COMCOM pourrait dépendre de sa qualité de mise en œuvre. Il s'agit aussi d'une opportunité d'évolution du contenu des métiers de nos Agents Territoriaux.

L'idée maîtresse de la Loi étant de réaliser des économies d'échelle qui seront décalées dans le temps mais le partage de moyens et de compétences sera au profit immédiat des administrés.

La mutualisation est un beau chantier dont il faudra maîtriser les coûts de coordination et le réactualiser au gré des changements de périmètre par fusion de Communautés de Communes d'ores et déjà prévus en 2017-2018...

Christian Untereiner



Les Médiathèques

un réseau de lecture publique dans l'air du temps !

La Communauté de Communes offre, à ses administrés, un service de lecture gratuit, accessible depuis 2 Médiathèques, 3 bibliothèques, 2 Points Relais Lecture qui forment son réseau de lecture publique.

Depuis 2009, un catalogue en ligne existe. D'un simple clic, la consultation de toutes les collections du réseau depuis son domicile !

Mieux encore : pour les lecteurs inscrits, il est possible de réserver en ligne. Service que **seules 15 % des bibliothèques françaises proposent !**

Adresse : <http://mediatheque-paysphalsbourg.myftp.org>

1 inscription et vous pouvez fréquenter tous ces lieux de lecture !

Bibliothèque de Dabo : 4 rue Saint Léon IX
E-mail : bibliotheque.dabo@gmail.com

Bibliothèque de Haselbourg : 35 rue principale
Tél : 03 87 03 22 53 - E-mail : biblio.has@orange.fr

Bibliothèque de Lutzelbourg : 8, rue Ackermann
Tél : 03 87 07 88 31
E-mail : bibliotheque.lutzelbourg@orange.fr

Point Relais Lecture de Henridorff :
1, rue de l'Eglise (au premier étage de la mairie)

Point Relais Lecture de Vesheim :
15, rue de la Liberté

Médiathèque Intercommunale - Arzviller :
1 Place de la Grotte - 57 405 Arzviller
Tél : 03 87 07 96 16
E-mail : mediatheque@paysdephalsbourg.fr

Médiathèque Intercommunale - Phalsbourg :
1 rue du Collège - 57370 PHALSBOURG
Tél : 03 87 24 63 69
E-mail : mediatheque.phalsbourg@orange.fr

Horaires d'ouverture

<http://mediatheque-paysphalsbourg.myftp.org>
(rubrique « Horaires »)

L'inscription permet d'emprunter
tous les documents du réseau !

Formalités : présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.



Un réseau fort de ses bénévoles !

Un grand MERCI aux bénévoles qui œuvrent au quotidien à la bonne marche de ce service culturel

Le soutien important du Conseil Départemental

Afin de proposer une offre attractive, le Conseil Départemental prête régulièrement, livres, CD, DVD, livres-lus...

Il peut allouer des subventions pour du mobilier, des services numériques, le développement de collections, des animations.

La politique d'actions culturelles du Conseil Départemental (Concours de lecture Mosel'Lire, Les Insolivres, Lire en Fête, Noël de Moselle), à laquelle participe le réseau, offre à la population, un panel d'animations variées...

Renseignements, inscriptions

Médiathèque Intercommunale d'Arzviller -
Tél : 03 87 07 96 16 - E-mail : mediatheque@paysdephalsbourg.fr

Médiathèque Intercommunale de Phalsbourg
Tél : 03 87 24 63 69 E-mail : mediatheque.phalsbourg@orange.fr

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez également vous adresser à la Communauté de Communes : 03 87 24 40 40.



Concours Mosel'Lire : mai 2015 -
Médiathèque Phalsbourg



Insolivres : Cabane en Liberté -
Vallée des Eclusiers



Lire En Fête : Contes par Léa Pellerin
au Château de Lutzelbourg.

L'école de musique

intercommunale du Pays de Phalsbourg

L'école de musique intercommunale, un lieu pour tous !

Nul besoin d'être un musicien confirmé pour savoir lire la musique.

Nos professeurs vous accueillent quelque soit votre âge et votre niveau. La musique se devant être partagée, l'enseignement se fonde prioritairement sur la pratique collective qui développe les qualités d'écoute et de technique apprise en cours individuel. Elle prend une part active à la vie culturelle en organisant concerts et auditions.

Pour les petits

A partir de 5 ans (*grande section de maternelle*)

" Jardin musical "

Maîtrise du corps et de la voix, formation de l'oreille. Séance collective d'une heure.

Les vents

Clarinette - Flûte traversière - Flûte à bec - Saxophone - Trombone - Trompette

Les cordes Guitare - Violon

Les claviers Piano

La batterie Jazz, Rock, musiques actuelles et technique de la batterie

Les percussions

Djembe - Congas - Cajon

La voix Chant. Cours individuels ouvert aux adultes et adolescents qui souhaitent acquérir une certaine technique et aisance vocale pour le plaisir de chanter. Apprentissage de tous styles de répertoire (du chant lyrique aux musiques actuelles).

Formation musicale

(apprentissage du solfège)

Cours collectifs d'une heure obligatoire. Fait partie de la formation et de la culture musicale de l'instrumentiste



Contact :

Ecole de musique - 6 rue du collège - Phalsbourg (entrée des internes Lycée Erckmann Chatrian)
Estelle Grosse : 06 08 36 42 55

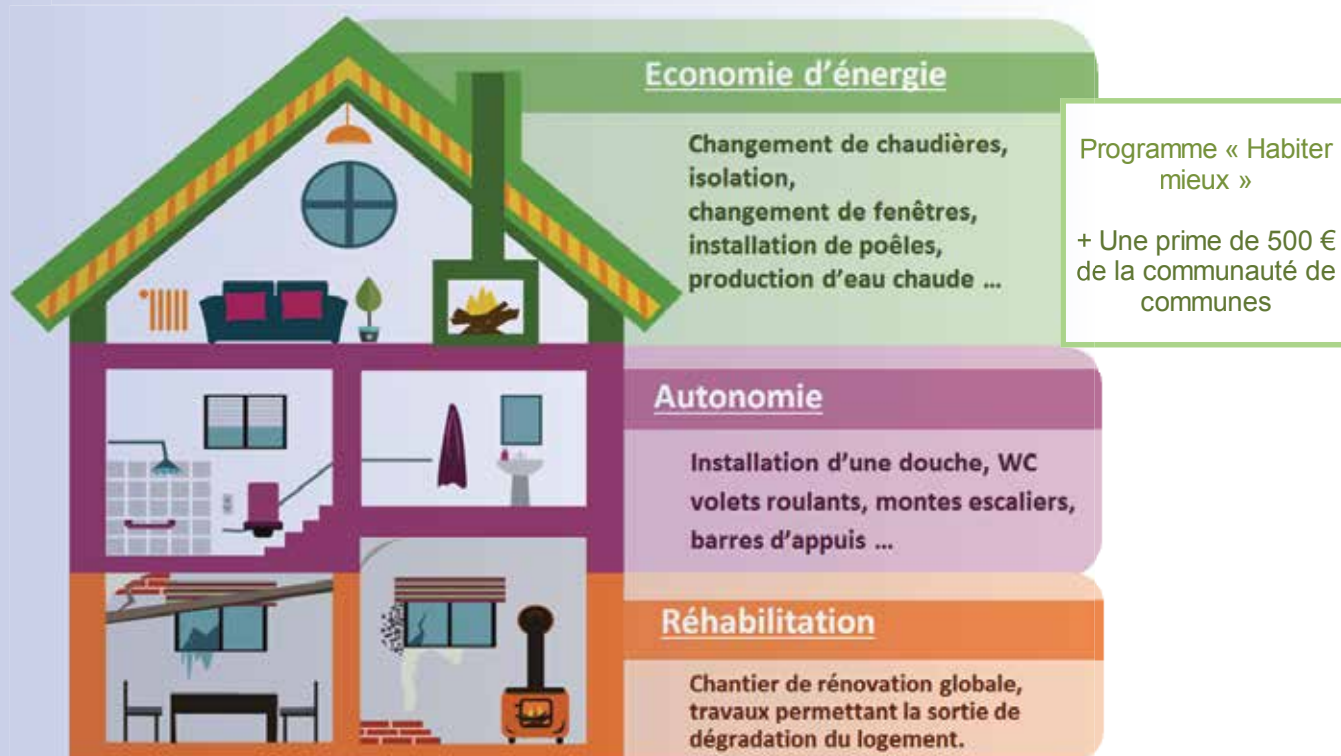
Vous êtes propriétaires Vous envisagez des travaux dans votre

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, en lien avec le programme « Habiter Mieux », met en place un dispositif d'aides et de conseils gratuits pour accompagner les habitants dans la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans leur logement.

L'association Camel a été désignée comme interlocuteur sur les communes du territoire pour assurer le suivi des projets de travaux permettant de réduire de manière conséquente les factures d'électricité ou de chauffage. Les propriétaires éligibles au dispositif peuvent dès à présent bénéficier d'un accompagnement gratuit à toutes les étapes de leur projet : conseils techniques, réalisation d'études thermiques, scénarios de travaux, montage des dossiers de subventions, vérification des devis et réception des travaux.

Afin favoriser la réalisation des projets, la Communauté de Communes accorde une prime de 500€ pour les travaux d'économie d'énergie financés dans le cadre du programme « Habiter Mieux ». Des aides concernant le maintien à domicile des personnes âgées, l'adaptation du logement au handicap et la réhabilitation de logements lourdement dégradés restent également mobilisables à travers les dispositifs existant de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (Anah).

Présentation des travaux éligibles aux aides



A destination des communes de :

Arzwiller - Berling - Bourscheid - Brouviller - Dabo - Danne et quatre vents - Dannelbourg - Garrebou - Guntzwiller - Hangviller - Haselbourg - Henridorff - Hérange - Hulthehouse - Lixheim - Lutzelbourg - Metting - Mittelbronn - Phalsbourg - Saint Jean Kourtzerode - Saint Louis - Vescheim - Vilsberg - Waltembourg - Wintersbourg - Zilling.



Toutes les personnes intéressées par le dispositif sont invitées à prendre contact avec l'association Camel (voir coordonnées en bas de la page).

Un technicien sera mobilisé pour réceptionner les demandes et réaliser des visites à domicile chez les propriétaires éligibles afin d'étudier le projet de travaux.

L'association accompagnera et suivra les dossiers jusqu'à la réception des travaux et l'obtention des aides.



**NE PAS DEBUTER LES TRAVAUX
AVANT AUTORISATION**

*Ma facture de chauffage
est trop élevée.
"Comment mieux maîtriser
ma consommation d'énergie?"*



-  Etude thermique
-  Evaluation des besoins
-  Priorisation des travaux
-  Assistance à maîtrise d'ouvrage

Exemple de financement*

Madame X souhaite effectuer des travaux d'isolation des combles et changement de chaudières pour 10 000€ de travaux hors taxes.

Elle peut prétendre au 1^{er} septembre 2015 à des subventions correspondant à :

Aide Anah (50% travaux HT)	5 000€
Aide à la solidarité écologique	2 000€
Communauté de communes	500€
Département	300€
Total des aides	7 800€
Reste à charge	2 200€

Le plafond de travaux pris en compte et le pourcentage de l'aide Anah dépendent du type de travaux. Pour toutes informations, contacter directement l'association Camel.

**Exemple non contractuel*

L'éligibilité des propriétaires occupants est soumise spécifiquement à des conditions de ressources :

Barème 2015	
Nombre de personnes composant le ménage	Revenu fiscal de référence maximum (€)
1	14 300
2	20 913
3	25 152
4	29 384
5	33 633
Par personne supplémentaire	+ 4 239

Le montant des ressources à prendre en considération est la somme des revenus fiscaux de référence de l'année N-2 ou N-1 de toutes les personnes occupant le logement.

Réunions d'informations

Des réunions d'informations sont organisées par la Communauté de Communes de Phalsbourg, en présence de l'association Camel :

Le 6 octobre à 18h00 Salle Arcadie de Vescheim

Le 13 octobre à 18h00 Espace Léon IX à Dabo

le XX mm à XXXXXX Adresse

Pour tous renseignements, assistances et conseils gratuits sans engagement, contactez :



Nicolas RONDEL
Conseiller technique
nicolas.rondel@camel.coop
Tel : 06 50 33 44 19
09 66 91 41 06



**Communauté de Communes
du Pays de Phalsbourg**
18, rue de Sarrebourg
57 370 MITTELBRONN
contact@paysdephalsbourg.fr
Tél : 03 87 24 40 40

Créateur verrier

Créateur de pâte de verre

Création contemporaine - Tradition – Restauration

L'atelier est adhérent aux Ateliers d'Art de France

Présentation

Après une formation de compagnons verriers européen au CERFAV en Lorraine et des passages dans différents ateliers. **Sandrine ISAMBERT** et **Guillaume RUDE** ont travaillé durant presque 4 ans au CIAV de Meisenthal avant de créer leur propre atelier.

L'Atelier Fusion Libre né de leur association, avec pour objectif d'associer créativité et technique, ils réalisent des créations originales présentées à la boutique, et lors de différentes expositions.

Ce travail de création se complète de collaboration avec d'autres designers ou artistes. L'ouverture au public de leur atelier sensibilise un large public au travail du verre en lui présentant le métier de souffleur de verre.

Reconnaissance

La maîtrise de Guillaume RUDE et Sandrine ISAMBERT est reconnue et leurs pièces ont déjà été récompensées par le prix du Jury à Baccarat en 2010 et 2012. En 2014 Guillaume RUDE est le lauréat régional du concours des Ateliers d'Art de France.

L'émission « Échappée Belle » de France 5 en 2013 a choisi l'atelier Fusion Libre pour illustrer le talent des verriers lorrains.

Plusieurs designers font aujourd'hui appel à Fusion Libre pour réaliser leurs projets.

Les pièces « Fusion Libre » sont également vendues dans différentes boutiques et galeries à Paris et en Province.



L'atelier

L'atelier crée de nouveaux modèles de bijoux, arts de la table, décoration, pièces uniques réalisés sur place en verre soufflé, pâte de verre, fusing, chalumeau.

Des stages sont proposés chaque année (Initiation au soufflage de verre, et autres thèmes).

Horaires d'ouverture

En saison (depuis le 1er janvier 2015 pour cette année), l'atelier est ouvert au public du mercredi au dimanche de 10 h à 18h

Possibilité de prendre rendez-vous pour les groupes

Localisation

Hofmuhl, 57820 Saint-Louis,

Contact

Hofmuhl, 57820 Saint-Louis

Tél. : 09 50 08 58 16 - fusionlibre@yahoo.fr

<http://www.fusionlibre.fr>



Notre territoire source d'une championne

dans les Starting-Blocks...

Allier activité professionnelle et sport de haut niveau n'est pas chose facile...

Discrète mais avec suffisamment de caractère, de volonté et d'ambition, Céline DISTEL/BONNET, 28 ans, mérite d'être connue et reconnue à la hauteur de ses qualités professionnelles mais également pour ses performances sportives. Eh oui, athlète de haut niveau depuis de nombreuses années, elle est l'une des leaders du Sprint français et porte haut les couleurs de notre Grande Région au niveau national, européen et mondial.

La prochaine étape reste le saint Graal pour chaque athlète de très haut niveau, la préparation aux Jeux Olympiques de RIO en 2016.



Titre de Championne de France en Salle (02-2015)

« Je me lance, dès à présent, dans la préparation des JO de Rio... Si vous voulez m'accompagner dans mon rêve olympique et construire un projet ensemble, vous pourrez me contacter à l'adresse mail suivante : celinedistel@hotmail.com »

Céline Distel-Bonnet



Championnat de France indoor février 2015 -Clermont Ferrand

Un palmarès des plus remarquables :

- Plusieurs fois championne de France sur le 60 m et 100 m
- Vice-Championne du monde Junior du relais 4x100 m à Pékin en 2006
- Vice-Championne d'Europe en 2014 du relais 4x100 à Zurich
- Meilleure sprinteuse française de la saison hivernale 2015
- Championnat du Monde du relais 4x 100 m à Pékin en 2015

Une activité professionnelle en adéquation avec ses résultats sportifs

Diététicienne et coordinatrice paramédicale chez REDOM (Réseau Diabète Obésité Maladie cardiovasculaire) sur Strasbourg.

Auto-Entrepreneuse en nutrition du sportif, conseil en diététique



Céline a rehaussé de sa présence lors de l'inauguration de la salle Albert Jung de Hangviller samedi 12 septembre 2015, sous l'égide de son père, Patrick, de Dany Kocher et de Christian Untereiner.



Le portage de repas

Depuis 2005, ce service rencontre beaucoup de succès. Toujours avec le sourire, Sonia KLEIN, véritable lien social avec les personnes âgées, livre en moyenne 35 repas froids chaque matin (sauf week-end et jours fériés). Cela représente 8.700 repas et 29.000 km par an.

Pour répondre aux besoins des usagers, différents repas concoctés par une diététicienne, sont proposés : standard, diabétique, sans sel ou encore diabétique sans sel.

Ce service peut être utilisé régulièrement ou ponctuellement selon les désirs de chacun.



Prix des repas livrés

Repas standard : 7,30 €

Repas avec un régime spécial : 7,40 €

Repas midi + soir standard : 12,04 €

Repas midi + soir régime spécial : 12,85 €

Pour passer commande Tél. 03 87 24 40 40 avant 10h.

Pour tout renseignement

Tél. 03 87 24 40 40 ou contact@paysdephalsbourg.fr

La banque de matériel

Vif succès également pour ce service accessible aux communes, associations, particuliers. Toute réservation doit être impérativement faite par mail ou via le site internet (rubrique « services aux communes ») de la Communauté de Communes.

Un livret de montage est délivré à chaque location rappelant les modalités et autres conseils pratiques. Afin d'assurer et de maintenir le matériel en bon état, des chèques de caution ont été instaurés.

Les sorties de matériel s'effectuent sur rendez-vous, le jeudi après-midi et les retours le mardi suivant toute la journée.

Pour tout renseignement et/ou réservation

Tel : 03.87.24.40.40

Mail : bqm@paysdephalsbourg.fr

Site Internet : www.paysdephalsbourg.fr



Tentes de réception (5 x 12 m)
et sa remorque



Prix des locations

Tente de réception sur remorque :

Résidents Communauté de Communes : 70 €

Extérieurs à la Communauté de Communes : 90 €

Chauffage : 30 €

Sono : 50 €

Grilles d'exposition : gratuit

Groupe électrogène : 20 €

Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg

18, rue de Sarrebourg - 57370 MITTELBRONN - Tél. 03 87 24 40 40 - Fax 03 87 24 40 52

Site Internet : www.paysdephalsbourg.fr - E-mail : contact@paysdephalsbourg.fr

Ouverture : du lundi au jeudi : 8h30 -12h00 & 14h00 -17h00, le vendredi : 8h30 -12h00